



Distr.
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.11
20 juin 2018

Original: ANGLAIS

Quatrième Réunion du Comité Consultatif Scientifique
et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution
due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la
Région des Caraïbes

Panama, Panama, du 18 au 20 juillet 2018

**COMMISSION OSPAR ET
PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES
DOCUMENT DU PROJET DE COOPÉRATION**

Projet de coopération de l'OSPAR et le PEC en 2018

1. Contexte du projet

Le Programme des Mers Régionales¹ (RSP) a établi un réseau mondial de plates-formes de gestion où les parties contractantes travaillent ensemble pour assurer l'utilisation durable des océans, y compris comme indiqué dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. Le Secrétariat de la Convention de Cartagena / Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) – le Programme des mers régionales pour la région des Caraïbes est administré par les Nations Unies alors qu'OSPAR est administré par ses Parties contractantes pour l'Atlantique du Nord-Est.

Les RSC constituent une plate-forme stable pour le développement de la coopération et de la collaboration qui peuvent bénéficier à tous les acteurs impliqués dans la région en diffusant l'information au niveau régional et en garantissant la longévité des connaissances générées. En outre, les RSC servent aussi de véhicule pour aider les Pays Membres à remplir leurs obligations envers leurs conventions et plans d'action régionaux respectifs, les accords internationaux connexes, ainsi que les initiatives et objectifs mondiaux tels que les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Les Secrétariats de la Convention pour la Protection du Milieu Marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR) et la Convention de Cartagena pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la Région des Caraïbes (PEC) se sont engagées volontairement à collaborer par tout l'Atlantique montrant leur contribution pour achever la réalisation des SDG14 **#OceanAction17198**².

Des travaux ultérieurs ont identifié la signification et l'importance des aires marines protégées (AMP) et la prévention, la réduction et le contrôle de la pollution par les déchets marins en tant que domaines d'efforts ciblés pour développer une telle coopération. Des fonds ont été généreusement fournis par le gouvernement des Pays-Bas et le gouvernement de la Suède pour mener à bien les activités du projet en 2018.

L'Institut des pêcheries du Golfe et des Caraïbes (GCFI) est choisi comme partenaire sur la base de la collaboration durable avec l'ONU Environnement, 65 ans d'expérience dans l'organisation de réunions régionales axées sur la conservation des ressources marines et comprenant un réseau étendu des professionnels des ressources marines et d'autres parties prenantes dans la région des Caraïbes.

1.1 Aires marines protégées

Les aires marines protégées (AMP) en tant qu'outil de conservation des ressources marines et leur gestion efficace font l'objet d'un travail partagé entre les deux RSP. Le partage bilatéral d'expériences et de connaissances sur une variété de questions telles que les méthodes de gestion, les évaluations de la gestion et le statut des AMP et la gestion des bases de données régionales est un sujet de coopération pertinent.

¹ <https://www.unenvironment.org/explore-topics/oceans-seas/what-we-do/working-regional-seas/regional-seas-programmes>

² <https://oceanconference.un.org/commitments/?id=17198>

Les défis de l'échange d'informations dans les Caraïbes sont dus aux complexités géographiques, socio-économiques et culturelles de la région. Le Réseau et Forum de gestion des aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) fournit depuis plus de 20 ans une plateforme pour le renforcement des capacités à travers des activités de formation, des outils de communication et des petites subventions pour accélérer le transfert des connaissances et des fonds financières à la Région des Caraïbes. Le Centre d'activités régionales (CAR) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (CAR-SPAW), établi en Guadeloupe, gracieuse aide financière du gouvernement de la France, est un point de contact important pour la diffusion de l'information et devrait être impliqué dans les activités du projet. Le CAR-SPAW a pour mandat d'assister le PEC dans la mise en œuvre régionale du Protocole SPAW et de son sous-programme SPAW associé, y compris CAMPAM comme son réseau clé et son forum relatif aux AMP. Un partenariat additionnel a été encouragé avec l'Institut des Pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) qui a hébergé la page Web et la liste de distribution de CAMPAM, a servi sur le leadership et l'équipe de ressources de CAMPAM et financé des projets liés à la pêche durable et aux moyens de subsistance alternatifs dans les AMP.

Les travaux d'OSPAR sur les AMP sont reflétés dans la stratégie thématique 2010-2020³ de la Stratégie de l'Atlantique du Nord-Est sur la biodiversité et les écosystèmes. L'objectif (§1.2 b) est de s'assurer que le réseau d'AMP est écologiquement cohérent et bien géré. A cette fin, OSPAR travaille sur l'évaluation de la cohérence écologique du réseau, l'efficacité de la gestion ainsi que sur l'identification des lacunes dans le réseau qui doivent être prises en compte dans les futurs travaux.

Le partage des meilleures pratiques et des leçons apprises est un moyen important de bénéficier d'une gestion améliorée à partir des travaux en cours et de générer de nouvelles initiatives. Les gestionnaires d'AMP des Caraïbes et de l'Atlantique du Nord-Est peuvent déjà s'appuyer sur un pool régional d'informations, et cette initiative vise à renforcer le réservoir de connaissances et à accroître ainsi la capacité de gestion en permettant l'échange d'informations outre-Atlantique. Les fonds actuellement disponibles doivent être utilisés pour deux aspects, d'abord comme «capital d'amorçage» pour élaborer une proposition de projet plus substantielle, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de gestion. Deuxièmement, pour améliorer la base de données PEC/CAMPAM sur les AMP, ainsi que pour augmenter l'information disponible dans la base de données sur les AMP qui est gérée par la mise en œuvre du protocole PEC SPAW. Ces activités sont destinées à renforcer les capacités pour les activités futures où OSPAR et le PEC peuvent travailler ensemble de manière mutuellement bénéfique.

1.2 Déchets marins

Les régions de la Convention de Carthagène et d'OSPAR sont situées de part et d'autre de l'océan Atlantique Nord, qui est l'un des cinq principaux gyres océaniques identifiés comme étant des puits majeurs pour les macro et micro-déchets. Par conséquent, les deux conventions ont l'obligation commune d'aborder les sources de déchets marins. Le PEC⁴ and OSPAR⁵ ont tous deux adoptés des plans d'action régionaux sur les déchets marins pour tenter de remédier aux insuffisances des cadres

³ <https://www.ospar.org/convention/strategy>

⁴ <http://www.cep.unep.org/publications-and-resources/technical-reports/technical-reports>

⁵ <https://www.ospar.org/documents?v=34422>

institutionnels, politiques et législatifs existants relatifs aux déchets marins et pour aborder le suivi et l'évaluation à l'échelle régionale.

Alors que le cadre politique pour la mise en œuvre du RAP pourrait être différent pour le PEC et OSPAR, les solutions pour aborder les déchets marins ne sont pas concentrées sur les quatre thèmes principaux décrits dans la Stratégie d'Honolulu : Sources terrestres, sources maritimes, éducation et sensibilisation. Afin d'aborder ces sources, il est également important d'avoir une surveillance cohérente des déchets marins afin que l'efficacité de toute mesure puisse être évaluée à moyen et à long terme.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement – Programme pour l'environnement des Caraïbes (PNUÉ PEC), en collaboration avec le GCFI, a également établi un nœud régional des Caraïbes pour le Partenariat mondial sur les déchets marins (GPML). Le GPML est une coopération entre les autorités, l'industrie et la société civile pour aborder la question des déchets marins à l'échelle mondiale, coordonnée par le PNUÉ. Le GCFI a mené à bien des projets qui ont mené une enquête auprès des parties prenantes concernant leur expérience avec les débris marins afin d'identifier la capacité locale existante pour atteindre le contrôle des déchets marins. Par la suite, le GCFI a géré des projets sur les déchets marins avec des partenaires locaux dans plusieurs pays des Caraïbes, ce qui s'est traduit par une augmentation de la capacité locale de contrôle des déchets marins. Ensemble, cela leur permet de travailler efficacement avec le PEC pour atteindre les objectifs du GPML et du Plan d'action régional pour les déchets marins des Caraïbes (RAPMaLi).

La surveillance des déchets marins est un domaine prioritaire pour les deux organisations. Le RAPMaLi du PEC comprend la conception et la mise en œuvre d'une stratégie pour développer des projets pilotes de surveillance des déchets marins dans la région des Caraïbes, y compris des méthodes normalisées pour la collecte et le rapport des données. Dans OSPAR, la surveillance des déchets marins repose principalement sur la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» de l'UE, qui spécifie les exigences et les paramètres de surveillance. Les micro plastiques sont un sujet de préoccupation croissante pour les deux organisations en ce qui concerne la recherche sur l'impact environnemental des déchets marins dans le programme RAPMaLi du PEC et dans le programme des besoins scientifiques d'OSPAR.

2. Activités du projet

Les activités du projet sur les AMP et les déchets marins sont organisées en quatre thèmes : 1) Gestion des données et de l'information, 2) La sensibilisation et la diffusion publique, 3) Renforcement des capacités et formation et 4) Projets sur le terrain (Tableau 1).

Tableau 1. Le projet comprend quatre thèmes sous lesquels les activités du projet sont regroupées.

Thème	Activité	Actions concrètes à prendre et à mener
1. Gestion des données et de l'information		
1.1	Amélioration de la base de données du AMP du PEC / CAMPAM et amélioration de la structure	SPAW-RAC en consultation avec le Coordinateur du CAMPAM



Thème	Activité	Actions concrètes à prendre et à mener
1.2	Amélioration du contenu de l'information pour environ 40 AMP SPAW dans la base de données PEC / CAMPAM sur les AMP et le projet EBM	SPAW-RAC en consultation avec le Coordinateur CAMPAM Un contractant doit saisir des données dans la base de données PEC / CAMPAM pour les AMP spécifiées. OSPAR doit partager des expériences sur les champs de données utilisés dans la base de données OSPAR et comment ceux-ci doivent être utilisés comme support pour les évaluations du réseau AMP OSPAR.
1.3	Base de données sur les déchets marins	Élaboration d'une base de données sur les déchets marins (litière de plage) pour le PEC, y compris l'examen de la pertinence de la structure de base de données OSPAR ML pour le PEC ; y compris le format des données, les fonctions d'évaluation, les solutions techniques. Des réunions en ligne auront lieu avec les hôtes de la base de données OSPAR. Les discussions se tiendront en marge d'OSPAR ICG-ML si possible.
2. La sensibilisation et la diffusion publique		
2.1	1 Développer des moyens pour « marquer » les AMP incluses dans les réseaux RSC	Cette activité est liée à 1.2. Un "papier doux" sur la marque est un point de départ. Informations à diffuser et expériences à partager entre PEC / CAMPAM et OSPAR ICG-AMP.
2.2	Associer les participants au GCFI Session Spéciale sur les Récifs Coralliens : AMP, Pêche, EBM, Pollution, Déchets Marins : Leçons Apprises et Partage d'Expériences (CLME +)	Le GCFI organise une Conférence Annuelle, qui se tiendra en 2018 à San Andres, Colombie. Cet appui permettra à des sessions spécifiques de se concentrer sur les questions relatives aux déchets marins et aux AMP et de toucher un public plus large. Le travail préparatoire doit être facilité par le biais du coordinateur CAMPAM (identification des participants potentiels, diffusion des invitations, logistique des déplacements clés) en consultation avec le GCFI.
3. Renforcement des capacités et formation		
3.1	Échange par voyage (ca 5 x1personne x1semaine)	Participation du PEC au CollArr Participation du PEC à OSPAR ICG-ML Participation du PEC à OSPAR ICG-AMP Participation d'OSPAR au PEC STAC Participation d'OSPAR à la conférence GCFI
3.2	Développement d'une proposition complète d'un projet sur le renforcement des capacités de gestion des AMP	Le consultant du CAMPAM pour développer la proposition du projet. Le travail inclura la justification des visites de formation proposées pour le renforcement des capacités. Si possible, identifier les propositions de financement. Le consultant bénéficiera du groupe de rédaction établi, y compris les délégués NL, RU, FR ainsi que le personnel du Secrétariat du PEC et d'OSPAR. Le consultant invitera le groupe de rédaction à donner son avis sur la rédaction des futures activités du projet proposées, y compris la



Thème	Activité	Actions concrètes à prendre et à mener
		collecte d'informations sur les projets réalisés au niveau national et les activités pertinentes. Le consultant planifiera au moins une réunion en ligne avec le groupe de rédaction.
3.3	Atelier d'experts sur une approche harmonisée de la surveillance des déchets marins	Développement d'un atelier d'experts sur les approches harmonisées de la surveillance des déchets marins dans différents compartiments environnementaux. Cela permettrait de réunir des experts des régions OSPAR et PEC pour partager les meilleures pratiques en matière de suivi des stratégies afin de permettre l'évaluation de l'efficacité des mesures. Des réunions en ligne se tiendront à l'avance pour établir l'ordre du jour, convenir d'arrangements pratiques et définir la liste des participants et les conférenciers.
4. Projets sur le terrain		
4.1	Suivi / Développement de projets sur les déchets marins / microplastiques par le biais des filets marins - GCFI (Lien vers le CRFM et l'OSPESCA	<p>1. Compilation des leçons apprises, des meilleures pratiques et des recommandations des projets pilotes sur les déchets marins et les micro plastiques plans d'action, dans les régions des Caraïbes et d'OSPAR, dans le but de transférer les meilleures pratiques dans les régions.</p> <p>2. Identifier des opportunités spécifiques pour améliorer et améliorer le travail en mettant l'accent sur les micro plastiques dans le poisson et en impliquant le GCFI, le PEC et les organismes régionaux des pêches tels que le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes (CRFM) et l'OSPESCA. Les activités spécifiques à mettre en œuvre seront guidées par l'évaluation initiale et les discussions avec les organismes de pêche.</p>

5. Livrables du projet

1.1 et 1.2 Amélioration de la fonctionnalité de la base de données PEC / CAMPAM sur les AMP et amélioration du contenu des informations sur les AMP où le protocole PEC SPAW est mis en œuvre.

1.3 Une proposition de base de données du PEC sur les déchets de plage, y compris le format des données et les fonctionnalités d'évaluation à présenter aux CP du PEC.

2.2 Sessions sur les AMP et les déchets marins à la 71e Conférence annuelle du GCFI pour attirer un large public.

3.2 Proposition de projet sur le renforcement des capacités des AMP.

3.3 Atelier d'experts sur la surveillance des déchets marins avec 8-10 participants. Le résultat de l'atelier sera une ébauche de stratégie de surveillance des déchets de plage qui sera présentée aux

CP du PEC. La stratégie proposera la collecte de données de surveillance compatibles avec la structure de la base de données et pouvant soutenir les évaluations régionales. La stratégie sera développée de manière à pouvoir être mise en œuvre par étapes.

4.1 Compilation des enseignements tirés des projets pilotes sur les déchets marins et les micro plastiques dans les régions des Caraïbes et d'OSPAR.

6. Gestion de projet

6.1 Responsabilités financières

OSPAR est responsable de la gestion et du rapport des fonds de 10.000 EUR fournis par les Pays-Bas, en tant que contribution volontaire à OSPAR pour la mise en œuvre de cette activité.

Le PEC et le GCFI sont chargés de gérer et de déclarer les fonds de 1 000 000 SEK fournis par la Suède conformément à l'accord financier signé par les parties.

6.2 Responsabilités livrables

La responsabilité du projet est partagée par les Secrétaires exécutifs de Lorna Innis, PEC, et Susana Salvador, OSPAR.

La mise en œuvre du projet sera gérée par un comité de projet. Le comité de projet sera composé du représentant du Secrétariat du PEC responsable des déchets marins et de la biodiversité, du chef du GCFI, des secrétaires adjoints OSPAR des comités de la BDC et de l'EIHA. Une réunion mensuelle en ligne sera organisée pour la durée des activités du projet à partir de mai 2018 et pourra être tenue plus régulièrement si nécessaire. Les réunions en ligne seront utilisées pour suivre les progrès du projet. En fonction de l'activité en cours, les responsables de la poursuite des activités du projet seront invités à se joindre à la réunion. Les réunions peuvent être annulées s'il n'y a aucune disponibilité et aucun problème à discuter.

7. Budget

Le gouvernement des Pays-Bas a fourni 10 000 EUR à titre de contribution volontaire à OSPAR.

Le gouvernement suédois a fourni 1 000 000 SEK par l'intermédiaire du SIDA en tant que contribution au PEC. Les fonds sont gérés par GCFI, les coûts de gestion sont internalisés dans les thèmes ci-dessous.

Les fonds disponibles pour le projet peuvent être répartis entre les thèmes du projet, quelle que soit la source de financement.

Thème	Budget
1. Gestion des données et de l'information	40,000 EUR
2. La sensibilisation et la diffusion publique	15,000 EUR
3. Renforcement des capacités et formation	35,000 EUR
4. Projets sur le terrain	20,000 EUR
Total des moyens budgétés	110,000 EUR



8. Chronologie

La mise en œuvre du projet suivra le calendrier du projet tel que décrit dans le tableau 2.

Tableau 2. Calendrier du projet. Les réunions marquantes sont indiquées en bleu. Les périodes de mise en œuvre des activités sont indiquées en orange.

Action	2018										2019
	Mois										
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1-3	
Développement d'une proposition de projet de renforcement des capacités d'AMP											
Raffinement de la base de données et amélioration de la structure des AMP du PEC / CAMPAM											
<i>OSPAR CollArr18, Berlin ; Participation du PEC</i>		7-8									
Amélioration du contenu de l'information pour environ 40 AMP SPAW											
<i>OSPAR ICG-ML, Berlin ; Participation du PEC</i>			13-14								
Noyau de déchets marins en construction sur des projets sur les déchets marins avec GCFI (liens avec le CRFM et l'OSPESCA)											
<i>4e STAC du PEC, Kingston ; Participation de l'OSPAR</i>				16-20							
Développement de la base de données sur les déchets marins du PEC											
Préparation d'un atelier régional d'experts sur la surveillance des déchets marins											
<i>OSPAR ICG-AMP ; Participation du PEC</i>							30.9-1.11				
Préparatifs d'une session spéciale sur les enseignements tirés et le partage d'expériences sur les AMP, les pêcheries, la gestion écosystémique, la pollution, les déchets marins (CLME +) à la 71ème conférence du GCFI											
<i>71e conférence annuelle du GCFI ; Participation de l'OSPAR</i>								11-16			
Rapport du GCFI / PEC au SIDA											